



SAISON 2018-2019

Assemblée Générale ordinaire et extraordinaire

Du dimanche 08 mars 2020

à Houlgate (Calvados)

COMPTE RENDU

Documents annexés :

Rapport moral et d'activités de la saison sportive 2018-2019

Compte de résultats du 01/01/2019 au 31/12/2019

Budget prévisionnel 2020

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire du Comité Régional de Normandie de Tir à l'Arc en date du 08/03/2020

La séance est ouverte à 14h00.

Le Président du Comité, Gérard GUNGOUAIN déclare ouverte l'assemblée générale ordinaire du Comité Régional de Normandie de Tir à l'Arc.

Il est procédé à l'appel des clubs.

Etaient présents :

Pour le Calvados : Bayeux, Condé sur Noireau, Fontenay le Marmion, Ouistreham, Vire, Thury-Harcourt, Hérouville Saint Clair, Verson, Carpiquet, Douvres la Délivrande, Lisieux

Pour l'Eure : Gisors, Les Andelys, Vernon 1^{ère} Compagnie, Beaumont le Roger, St Sébastien de Morsent, Thuit-Signol, Saint Michel Evreux, Verneuil sur Avre.

Pour la Manche : Bréhal, Saint Lô, Agneaux, OHS Cherbourg-Octeville, Coutances, Asam Cherbourg, Villedieu les Poêles, Saint Hilaire du Harcouët, Donville les bains, Les Pieux, Carentan, Avranches, Montebourg, Condé sur Vire.

Pour l'Orne : Alençon (Archers des ducs), Banvou, Domfront, Mortagne au Perche, Sées.

Pour la Seine-Maritime : Rouen Roy: Guillaume, Petit Couronne, Rouen ARC, Fécamp, Le Havre CHTA, Mont Saint Aignan, Notre Dame de Gravenchon, Bihorel, Epouville, Montivilliers, Offranville, Sotteville, Aumale, Grand Couronne, Saint Aubin les Elbeuf, Yerville, Auffay, Préaux, Vieux Rouen Sur Bresle, Saint Martin en Campagne, Neufchâtel en Bray.

Etaient représentés :

Pour le Calvados : Argences Caen, Courseulles, Villers, Vire

Pour l'Eure : Evreux ALM, Conches en Ouche.

Pour l'Orne : Flers

Pour la Seine Maritime : Pavilly, Plateau Est, Luneray, St Valery en Caux, Yvetot,

Etaient absents excusés :

Pour le Calvados : Merville. Saint Pierre sur Dives

Pour l'Eure : Pont Audemer,

Pour la Manche :

Pour l'Orne :

Pour la Seine Maritime : Grand Quevilly, , Bracquemont-Belleville, Buchy, Ferrières en Bray, Beuzeville la Grenier,

Etaient absents non excusés :

Pour le Calvados : AS3V Creully, Honfleur, Falaise

Pour l'Eure : Louviers, La Couture Boussey, Pont Saint Pierre. CSADN Vernon

Pour la Manche : Agon Coutainville, Vasteville.

Pour l'Orne : Argentan, Alençon(ASPTT).

Pour la Seine Maritime : AS Total, Turretot, Saint Romain de Colbosc, Le grand quevilly, Caudebec en Caux, Buchy, St Romain de Colbosc, Tourville La Rivière

Les délégués présents représentaient **74** clubs sur 95. Le quorum est atteint **326 (86,7%)** voix sur 376 et l'assemblée peut débattre valablement.

EN PREAMBUL :

Gérard Guingouain informe l'assemblée :

* Du licenciement économique de Valérie Herman, secrétaire du CRNTA.

En raison de 2 années déficitaires et à une réduction aussi régulière du nombre de licenciés, le comité n'a plus les moyens financiers de rémunérer un temps complet. C'est la raison pour laquelle, après avoir proposé une réduction horaire qui n'a pas été acceptée, une procédure de licenciement économique a été engagée.

Une réorganisation du secrétariat a été mise en place :

- Seule la permanence téléphonique n'est plus assurée.
- Tous les mails sont pris en charge par notre président et/ou redistribués aux membres du bureau qui les traitent ;
- Les membres du bureau se sont, à cet effet, répartis les tâches ;

*Lutter contre les agressions sexuelles : Le Comité régional souhaite prendre des mesures structurelles de prévention, d'accompagnement et de formation.

Le comité va mettre en place un(e) référent(e) régionale joignable par mail

Faire intervenir des spécialistes (associatifs comme « colosse aux pieds d'argile » ou institutionnels (gendarmerie)

Et enfin un module spécifique national dans la formation initiale et continue des entraîneurs et pour les formations faites par l'ETR une information auprès des stagiaires.

*Le tir à l'arc sur ordonnance : Notre président nous rappelle que la FFTA fait partie des 22 fédérations à pouvoir former et certifier des clubs. La formation s'adresse aux entraîneurs fédéraux, entraîneurs 1 ou 2 et détenteurs du PSC1.

. La durée se décompose de la façon suivante : 2 week-end soit 28h en présentiel et une formation à distance de 13h.

ELECTION DES DELEGUES DE CLUB

Afin de procéder à l'élection des délégués pour représenter les clubs du Comité Régional de Normandie à l'assemblée générale de la FFTA le 28 mars 2020, deux bureaux de vote ont été mis en place, le Président sollicite quatre scrutateurs. Ce sont portés volontaires : Alexandra Fouace-Hugues Chrétien-Hervé Boisgontier et Dominique Griffon.

5 archers Normands ont fait acte de candidature et statutairement les délégués des clubs du Comité Régional doivent élire 5 délégués.

Les candidat(e)s sont :

Chantal AUMERSIER, Patricia BUREAU, Christophe CARRANO, Jean François GIRAUD, Gérard GUINGOUAIN.

A l'issue des votes, le résultat est le suivant :

Bulletins trouvés dans l'urne : 320	Bulletins - Bulletins nuls : 0
Chantal AUMERSIER :	314 voix élue
Patricia BUREAU :	316 voix élue
Christophe CARRANO :	319 voix élu
Jean François GIRAUD :	313 voix élu
Gérard GUINGOUAIN :	319 voix élu

RAPPORT MORAL

En parallèle aux élections, le Président du comité régional donne la parole à la Secrétaire Générale, Patricia BUREAU qui présente le rapport moral et d'activités de la saison écoulée (Voir rapport annexé).
Pas de modification, le rapport moral joint au présent compte rendu est approuvé à l'unanimité.

RAPPORT DU TRESORIER :

Christophe Carrano, Trésorier Général du Comité Régional nous présente le bilan financier de l'exercice couvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019. (Voir rapport comptes en annexe)

Pour l'exercice 2019 :

Le total des produits est de **199 449.44 €**

Le total des charges est de **220 189.16 €**,

L'exercice 2019 se solde par un déficit de **20 739.72 €**.

Les disponibilités au 31/12/2019 s'élèvent à **71 337.38 €** réparties de la façon suivante :

- compte courant : 31 064.87 €
- compte sur livret : 40 087.15 €
- en caisse : 185.36 €

Madame Thérèse Vaubillon, Vérificateur aux comptes présente son rapport.

Après celui-ci, le quitus est donné à l'unanimité (326 voix) moins 2 abstentions (7 voix) au Trésorier.

TARIF DES COTISATIONS POUR LA SAISON 2020/2021 :

Le Comité Directeur ne souhaite pas augmenter le montant de la part CRNTA pour les licences 2020/2021.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité

Proposition d'un « fond évènementiel »

Le Comité Directeur propose que soit instauré une cotisation de 1€ par licence ayant pour but de créer un fond exclusivement réservé à l'aide aux organisateurs de compétitions nationales (championnat de France, Coupe de France, TNJ, Bouquet Provincial, D1 et D2)

Il est procédé au vote à main levée (**27 contre - 293 pour**)

La proposition de création de ce fond est adoptée

Tarifs des cotisations proposées pour la saison 2020-2021 (identiques 2019-2020)

	FFTA	Part évent FFTA	CRNTA	Part évent CRNTA	
Poussins	14 €	2 €	10,60 €	1 €	
Jeunes (B, M, C, J)	23 €	2 €	15,55 €	1 €	
Adultes	Pratique en compétition	40 €	2 €	24,90 €	1 €
	Pratique en club	32 €	2 €	20,50 €	1 €
	Sans pratique	27 €	2 €	5 €	1 €
Conventions	FFH	14 €	2 €	4 €	1 €
	FFU	14 €	2 €	4 €	1 €
	UNSS	14 €	2 €	4 €	1 €
Découverte (à partir 1 ^{er} mars)	15 €	2 €	4 €	1 €	

Allocation pour les organisateurs de compétitions nationales

Championnat de France	2000 €
Coupe de France	2000 €
TNJ	1000 €
Bouquet Provincial	1000 €
D1 ou D2	500 €

BUDGET PREVISIONNEL :

Le budget prévisionnel est ensuite présenté aux délégués et adopté à l'unanimité
(Voir Annexe)

PRESTATION DE SERMENT :

Un arbitre a prêté serment, il s'agit de Jean Noël Verdeaux . Nous lui souhaitons la bienvenue dans le corps arbitral normand.

REMISE DES TROPHEES DIVISIONS REGIONALES :

Il est procédé à la remise des trophées sportifs

Vainqueurs des DIVISIONS REGIONALES :

- Champion de DR, Tir Nature : Club de Préaux
- Champion de DR, Tir sur Cibles 3D : Club de Préaux
- Champion de DR, Tir Campagne : Club de Conches en Ouche
- Champion de DRE, Femmes arc classique : Club de Notre Dame de Gravenchon
- Champion de DRE, Hommes arc classique : Club de Carpiquet
- Champion de DRE, Femmes arc à poulies : Club de Mont Saint Aignan
- Champion de DRE, Hommes arc à poulies : Club de Mont Saint Aignan

REMISE DE DISTINCTIONS :

Les médailles de la FFTA attribuées pour l'année 2019 (les demandeurs ayant demandé à ce qu'elles soient remises lors de cette assemblée) sont remises :

Collège Dirigeant

Médaille d'argent :

- Hervé BOISGONTIER du club d'Argences

Collège Arbitre

Médaille d'Argent :

- Gérard NOËL du club d'Argences

16h15 : Clôture de l'assemblée générale ordinaire et ouverture de l'assemblée générale extraordinaire

MODIFICATION DES STATUTS

Titre III : Article 8.1 :

Le cas échéant, lorsque l'assemblée électorale se déroule à distance, par voie électronique, seuls les représentants des groupements sportifs membres participent aux votes.

Titre III : Article 8.3:

Lorsque l'Assemblée Générale électorale se déroule à distance, la procuration est adressée 15 jours avant la date de l'élection, au secrétariat du Comité Régional, afin que celui-ci puisse établir la liste des votants.

Le Comité Régional s'engage à contrôler la validité des pouvoirs et des procurations avant l'ouverture de son Assemblée Générale.

Titre III : Article 9 :

L'Assemblée Générale est convoquée par le Président du Comité Régional.

Elle se réunit au moins une fois par an à la date fixée par le Comité Directeur, date qui devra précéder *de 20 jours pleins au minimum* la date de l'Assemblée Générale de la Fédération, afin que soient notamment désignés par vote les délégués qui y représenteront les clubs du Comité Régional.

Titre IV : Article 10.1:

Le Comité Régional est administré par un Conseil d'Administration appelé "Comité Directeur du Comité Régional" *de 20 membres*.

Titre IV : Article 13:

Le Conseiller Technique Régional, ou la personne faisant fonction, peut y assister sur invitation du Président et avec voix consultative. *Les Présidents de Comités Départementaux sont invités à assister aux débats du Comité Directeur avec voix délibérative*. En outre, le Comité Directeur peut inviter toute personne de son choix à assister à ses délibérations avec voix consultative.

Toutes ces modifications sont soumises à vote : Toutes Approuvées à l'unanimité

TOILETTAGE DU REGLEMENT INTERIEUR :

1 : Toilettage mise en conformité avec les statuts (nombre de membres au CODIR)

2 : Composition des commissions (art 7.2)

3 : Organisation des compétitions (art 8), réécriture pour plus de clarté

4 : Attribution des organisations (art 8.1.2) avec pour objectif qu'il y ait chaque année au moins 1 championnat régional par département

5 : Organisation d'un championnat régional par équipes de clubs la veille du Championnat de Normandie jeunes (art 8.2.2)

6 : Organisation d'un championnat interdépartemental en salle le jour du Championnat de France Adultes (art 8.2.2)

*Propositions pour le point n°4 :

Championnats de Normandie

Saison	Salle A	Salle J	Nature	3D	Campagne	TAE	Beursault
2020-2021	CD 76	CD 14	CD 27	CD 50	CD 61	CRNTA	CD 76
2021-2022	CD 14	CD 27	CD 50	CD 61	CD 76	CRNTA	CD 14
2022-2023	CD 27	CD 50	CD 61	CD 76	CD 14	CRNTA	CD 27
2023-2024	CD 50	CD 61	CD 76	CD 14	CD 27	CRNTA	CD 50
2024-2025	CD 61	CD 76	CD 14	CD 27	CD 50	CRNTA	CD 61

Divisions régionales

SAISON	TAE			Nature			3D			Campagne		
	DRE 1	DRE 2	DRE 3	DR1	DR2	DR3	DR1	DR2	DR3	DR1	DR2	DR3
2020-2021	50	61	76	76	14	27	14	27	50	27	50	61
2021-2022	61	76	14	14	27	50	27	50	61	50	61	76
2022-2023	76	14	27	27	50	61	50	61	76	61	76	14
2023-2024	14	27	50	50	61	76	61	76	14	76	14	27
2024-2025	27	50	61	61	76	14	76	14	27	14	27	50

DRE TAE

SAISON	DRE 1	DRE 2	DRE 3
2020-2021	16 mai CD 50	30 mai CD 14	13 juin CD 76
2021-2022	15 mai CD 14	29 mai CD 76	12 juin CD 27
2022-2023	14 mai CD 76	28 mai CD 27	11 juin CD 61
2023-2024	19 mai CD 27	2 juin CD 76	16 juin CD 50

Vote de l'assemblée : Approbation à l'unanimité (376 voix) moins 3 abstentions (-12 voix)

Pas de questions diverses

Gérard GUINGOUAIN remercie tous les clubs qui ont participé à l'action « partage ton arc », les arcs ainsi récoltés seront réacheminés vers la Fédération lors de son assemblée générale..

La séance est levée à 17h00 et suivie d'un moment de convivialité.

Le Président

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'G. Guingouain', written in a cursive style.

Gérard GUINGOUAIN



Rapport moral et d'activités pour la saison 2018 - 2019

Le rapport moral est établi pour l'exercice allant du dimanche 10 mars 2019 au dimanche 08 mars 2020.

Effectif de la saison 2018 - 2019

Le Comité Régional de Normandie de tir à l'arc regroupe 95 clubs et Cies affiliés à la FFTA. En 2019, la Normandie comptait 4321 licenciés contre 4420 en 2018, soit une diminution de -99 licenciés. La répartition est la suivante 3111 hommes et 1210 femmes, les jeunes (poussins à juniors) sont au nombre de 1694 licenciés.

Aujourd'hui 08 mars 2020, nous sommes 4305 licenciés.

La Normandie et les championnats nationaux et régionaux.

Nous renouvelons nos remerciements et félicitations aux organisateurs des différents championnats :

1) Nationaux

- COUTANCE - Coupe de France TAE distances nationales et internationales les 23,24 et 25 août 2019.

2) Régionaux

- FLERS (61) - Tir en salle jeunes le 10 février 2019

- EQUEURDEVILLE (50) - Tir en salle adultes les 16 et 17 février 2019

- FONTENAY LE MARMION (14) - Tir nature le 14 avril 2019.

- St HILAIRE DU HARCOUET (50) - Tir campagne le 9 juin 2019.

- CONCHE EN OUCHE (27) - Tir 3D le 23 juin 2019.

- ARGENCE (14) - Tir Beursault le 22 septembre 2019.

- CARPIQUET (14) - Championnat interdépartemental tir en salle le 17 mars 2019

Les championnats régionaux TAE ont été organisés par le Comité Régional les 29 et 30 juin 2019 au CSN d'Houlgate.

Comité directeur.

Les membres du comité directeur du Comité Régional se sont réunis régulièrement (7 fois).

Les infos Comité Régional (au nombre de 3) ont continué de paraître sur le site internet du Comité Régional.

Commission sportive.

Celle-ci a continué ses activités :

Gestion des championnats régionaux pour le tir en salle et le TAE

L'organisation des divisions régionales

Etablissement du calendrier des compétitions régionales

Elle a continué de gérer les résultats des archers normands pour le tir en salle ainsi que le maintien à jour des records de Normandie.

Cette saison, nos archers normands en individuel, ont totalisé 191 engagements en Championnat de France et ont gravi les marches des podiums à 23 reprises.

Médailles obtenues lors des différents Championnats de France

- Championnat de France jeunes - Tir en salle à Mouilleron Le Captif : 2 argent - 1 Bronze
- Championnat de France adultes - Tir en salle à Vittel : 3 Or -
- Championnat de France Universitaire FFSU - Tir en salle à Balma : 2 Argent - 2 Bronze
- Championnat de France FFH - Tir en salle à Calais : 3 Or - 1 Bronze
- Championnat de France FFH - Tir en extérieur à La Teste de Buch : 2 Or
- Championnat de France jeunes - Tir TAE à Riom : 1 Bronze
- Coupe de France Tir TAE Distance nationale à Coutances : 1 Bronze
- Coupe de France Tir TAE distance internationale à Coutances : 3 Or - 1 Argent - 1 Bronze
- Championnat de France - Tir Beursault à Pontoise : 1 Or - 1 Argent - 2 Bronze

Les différents gagnants des différentes DR sont les suivants :

- DRE Classique Hommes : CARPIQUET (14) accède à la D2
- DRE Classique Femmes : NOTRE DAME DE GRAVENCHON (76)
- DRE Poulies Hommes : MONT ST AIGNAN ASRUC (76).
- DRE Poulies Femmes : MONT ST AIGNAN ASRUC (76). qui par son résultat de 1ère en finale des DR à Brienon sur Armancon accède à la D1 pour la prochaine saison

En juin 2019 était organisé par la FFTA la finale « Trophée des mixtes » à Chenevières sur Marnes, la Normandie était représentée par 7 équipes mixtes.

Merci à tous les archers médaillés et aux autres archers compétiteurs à qui nous adressons nos plus vives félicitations ; nous les encourageons à persévérer.

Commission jeunes.

Pour l'année 2019, le rassemblement régional jeune à Houlgate a réuni 63 jeunes archers dans une ambiance très conviviale.

Le collectif régional 2019 était constitué de 13 jeunes.

Participation de ce collectif jeune au tournoi national jeune (TNJ) :

- Etape de Ruelle sur Touvre: 12 jeunes représentaient la Normandie et une belle performance pour 3 d'entre eux : une 1^{ère} place pour Joris Diep catégorie benjamin, une 2^{ème} place pour Raphael Basly catégorie minime et une 3^{ème} place pour Marianne Levade catégorie junior.

- Etape de Sarcelle : 11 jeunes présents

Nous avons eu aussi une bonne participation des jeunes sur les différents Championnats de France : 20 au Championnat de France salle, 3 au France nature, 2 au France 3D, 1 au France TAE Jeune et 3 au France Beursault. 12 jeunes ont gravi les marches du podium selon les différentes disciplines.

Le Comité régional félicite ces jeunes médaillés normands et les encourage pour la prochaine saison

Commission Parcours.

Tir Nature : 231 archers (263 en 2018) ont pratiqué le parcours dont 59 (46 en 2018) jeunes. 33 participations au Championnat de France

T

Tir Campagne : 147 archers ont pratiqué contre 86 en 2018. 10 participations au Championnat de France contre 4 en 2018

Médailles obtenues lors des différents Championnats de France

- Championnat de France - Tir Nature en individuel à Beaugency : 3 Or - 3 Argent et 1 Bronze et une médaille de Argent pour le tir par équipe
- Championnat de France - Tir 3D à Pire sur Seiche : 1 Or - 1 Argent - 3 Bronze
- Championnat de France 3D par équipe à Sully sur Loire : 1 Bronze

-

Les différents gagnants des différentes DR sont les suivants :

- DR Tir nature : PREAUX (76)
- DR Tir 3D : PREAUX (76)
- DR Campagne : CONCHES EN OUCHES (27)

-

La formation en 2019.

3 types de formation ont été dispensés au cours de la saison 2017/2018 pour 62 stagiaires.

La répartition :

- Formation Assistant entraîneur : 21 stagiaires
- Formation continue entraîneur répartie sur 3 dates et 3 sites pour 28 stagiaires

Le CRNTA remercie les clubs qui ont mis leur installation à disposition pour l'organisation de ces formations continues.

- Formation entraîneur 1 : 13 stagiaires
 - Examen Entraîneur 1 : 13 stagiaires dont 8 reçus - 2 échecs et 3 absents
- La saison 2018/2019 a permis sur l'ensemble des formations de former 62 stagiaires et d'en diplômé 8

Commission arbitre.

La commission des arbitres s'est réunie à quatre reprises.

Un moment fort en 2019 avec : la Coupe de France à Coutances, 16 arbitres (tous Normands) ont assuré le bon fonctionnement de cette compétition sous la direction de Denis PAQUET.

Concernant la formation :

La formation continue a été organisée en octobre au CSN d'Houlgate pour 112 arbitres titulaires et en formation. Une formation complémentaire de rattrapage a eu lieu en novembre pour 8 arbitres

Résultats des sessions d'examens :

En avril 14 candidats :

- 5 reçus pour une option
- 7 reçus pour le tronc commun
- 1 échec

En novembre 17 candidats :

- 4 reçus pour une option
- 4 reçus pour le tronc commun
- 7 échecs et 2 absents.

A ce jour le Comité Régional de Normandie compte 106 arbitres actifs et 25 arbitres en formation.

- 27 arbitres toutes options
- 36 arbitres option Cibles Anglaises
- 18 arbitres option Cibles Anglaises / Beursault
- 5 arbitres option Cibles Anglaises / Nature 3D
- 2 arbitres option Cibles Anglaises / Beursault / Nature 3D
- 1 arbitre option Cibles Anglaises / Campagne
- 1 arbitre option Cibles Anglaises / Campagne / Nature 3D
- 1 arbitre option Cibles Anglaises / Beursault / Campagne
- 4 arbitres option Beursault
- 9 arbitres option Nature 3D
- 2 arbitres option Campagne / Nature 3D

Structuration Labellisation des clubs.

Pour 2019 nous n'avons pas eu de campagne label, c'était une année blanche du fait de la modification des critères d'obtention et la nouvelle mise en place du nouvel intranet qui sera opérationnel pour le 01/09/2020

Une formation des Référents Structuration et Labellisation a eu lieu le 26 octobre 2019 à Chennevières sur Marne.

Les clubs labellisés au 01/02/2019 le sont jusqu'au 31/08/2020.

Commission communication.

En 2019 la commission communication a repris l'administration et la gestion du site internet du CRNTA suite au départ de Valérie Herman.

Au nom de tout le comité directeur, je vous remercie : archers, présidents, dirigeants, cadres, bénévoles et salariés qui participez à l'essor de notre discipline « Le tir à l'arc en Normandie » ainsi que tous ceux qui représentent dignement notre Comité Régional dans les différentes compétitions nationales et internationales

Merci de votre attention, Mesdames et Messieurs, je vous salue.

Patricia BUREAU, secrétaire générale du Comité de Normandie de tir à l'arc.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Patricia Bureau', enclosed within a large, stylized, horizontal oval flourish.



Comité Régional de Normandie de Tir à l'Arc
Maison Polyvalente du Grand Parc
10.18, quartier du Grand Parc
14200 HÉROUVILLE SAINT CLAIR
Tél. : 02.31.94.53.09 – Fax : 02.31.94.50.51
e-mail : secretariat@tiralarc-normandie.asso.fr
Site Internet : <http://www.tiralarc-normandie.asso.fr>



Présentation



COMITE REGIONAL DE
NORMANDIE DE TIR A
L'ARC



COMPTES ANNUELS 2019

Maison Polyvalente du Grand Parc - 1018, quartier du Grand Parc – 14200 HÉROUVILLE ST CLAIR

Tél. : 02.31.94.53.09 – Fax : 02.31.94.50.51 - E.mail : secretariat@tiralarc-normandie.asso.fr



Sommaire

Bilan **Pages** 17 et 18

Détail du bilan **Pages** 19 et 20

Compte de résultat **Page** 21

Détail du compte de résultat **Pages** 22 à 24

Bilan Actif

	Brut	Amortissement Provision	2019	2018	2017
Logiciels	173,37	-173,37	0,00	0,00	0,00
Matériel industriel Autres immobilisation corporelles	764,06	-424,48	339,58	594,27	0,00
	23 740,63	-21 077,24	2 663,39	3 956,47	2 992,47
Matériels informatiques	19 390,05	-15 699,64	3 690,41	5 574,88	0,00
Mobiliers	2 704,81	-2 704,81	0,00	0,00	0,00
Dépôts et cautionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	46 772,92	-40 079,54	6 693,38	10 125,62	2 992,47
Créances usagers	4 510,00	0,00	4 510,00	810,00	840,00
Autres créances	1 580,12	0,00	1 580,12	4 537,09	180,51
Disponibilités	71 337,38	0,00	71 337,38	81 585,27	95 995,92
Charge constatée d'avance	597,23	0,00	597,23	628,07	986,19
TOTAL DETTES	78 024,73	0,00	78 024,73	87 560,43	98 002,62
TOTAL GENERAL	124 797,65	-40 079,54	84 718,11	97 686,05	100 995,09

Bilan passif

	2019	2018	2017
Fonds associatifs	17 211,32	21 489,30	58 387,27
Résultat d'exercice	-20 739,72	-4 377,98	-36 897,97
Subvention d'équipement	2 463,78	4 304,46	1 384,31
Provision engagement retraite	5 015,00	8 725,00	7 522,00
TOTAL CAPITAUX PROPRES	3 950,38	30 140,78	30 395,61
Fournisseurs	8 911,01	9 148,02	10 193,09
Dettes sociales et fiscales	7 647,50	6 163,65	7 881,90
Autres dettes	8 361,66	1 600,00	1 771,47
Produits constatés d'avance	55 847,56	50 633,60	50 753,02
TOTAL DETTES	80 767,73	67 545,27	70 599,48
TOTAL GENERAL	84 718,11	97 686,05	100 995,09

Détail du bilan actif

LOGICIELS

A nouveau	173,37
Amortissements cumulés	-173,37
	<u>0,00</u>

MATERIEL INDUSTRIEL

A nouveau	764,06
Amortissements cumulés	-424,48
	<u>339,58</u>

AUTRE IMMOBILISATION CORP.

A nouveau	23 740,63
Amortissements cumulés	-21 077,24
	<u>2 663,39</u>

MATERIELS INFORMATIQUES

A nouveau	19 390,05
Amortissements cumulés	-15 699,64
	<u>3 690,41</u>

MOBILIERS

A nouveau	2 704,81
Amortissements cumulés	-2 704,81
	<u>0,00</u>

CREANCES USAGERS

Créances	3 015,00
Factures à établir	1 495,00
	<u>4 510,00</u>

AUTRES CREANCES

Acompte sur commande	683,40
Produits à recevoir	896,72
Subvention à recevoir	0,00
	<u>1 580,12</u>

DISPONIBILITES

LIVRET

Solde comptable égal au solde sur relevé	40 087,15
--	-----------

COMPTE COURANT

Solde sur relevé	30 113,87
Remises chèques non créditées	1 275,00
Chèques émis non débités	-324,00
	<u>-----</u>

Solde comptable	31 064,87
-----------------	-----------

Caisse	185,36
	<u>71 337,38</u>

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Quomodo	180,17
Assurance	101,92
Location copieur	315,14
	<u>597,23</u>

Détail du bilan passif

FONDS ASSOCIATIFS

A nouveau	21 489,30
Affectation du résultat 2018	-4 277,98
	<hr/>
	17 211,32

ENGAGEMENT RETRAITE

A nouveau	8 725,00
Reprise de provision	-3 710,00
	<hr/>
	5 015,00

RESULTAT

Produits	236 571,44
Charges	-257 311,16
	<hr/>
	-20 739,72

FOURNISSEURS

Factures reçues	3 928,35
Factures à recevoir	4 982,66
	<hr/>
	8 911,01

DETTES SOCIALES ET FISCALES

Rémunérations dues décembre	2 604,55
Déclaration URSSAF Décembre 2019	1 469,77
Déclaration Retraite 4ème trimestre 2019	1 675,87
Déclaration FC 2019	1 285,20
Déclaration Prévoyance et Mutuelle 4ème trimestre 2018	612,11
	<hr/>
	7 647,50

AUTRES DETTES

Bons HA Jeunes	1 600,00
Participation CSP	6 494,50
Remboursements Thierry MARY	87,02
Remboursements Benjamin ZEDET	180,14
	<hr/>
	8 361,66

PRODUIT CONSTATE D'AVANCE

55 847,56
<hr/>
55 847,56

Compte de résultat

	2019	2018	2017
PRODUITS			
Vente de marchandises	1 561,21	154,21	8 082,00
Produits des activités annexes	53 751,80	45 372,00	42 661,00
Subventions	52 050,00	43 500,00	38 800,00
Partenariat	0,00	0,00	0,00
Adhésions	77 980,67	77 197,00	27 374,04
Produits divers de gestion	8 256,69	6 833,79	19 803,67
Produits financiers	209,39	231,18	65,86
Produits exceptionnels	89,00	259,11	2 858,00
QP subvent° investissement	1 840,68	1 019,85	527,35
Reprise de provision	3 710,00	0,00	0,00
Transfert de charges	0,00	184,20	0,00
TOTAL DES PRODUITS	199 449,44	174 751,34	140 171,92
Valorisation du bénévolat	37 122,00	36 815,00	36 390,00
TOTAL GENERAL DES PRODUITS	236 571,44	211 566,34	176 561,92
CHARGES			
Charges externes	-110 309,74	-82 617,63	-116 098,45
Salaires	-76 321,38	-66 389,30	-41 380,15
Charges sociales et fiscales	-29 320,58	-27 512,35	-17 093,86
Charges diverses de gestion	-72,94	-18,43	-4,73
Amortissements et provisions	-4 163,24	-2 591,31	-2 492,70
Charges financières	-1,28	-0,30	0,00
Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES CHARGES	-220 189,16	-179 129,32	-177 069,89
Valorisation du bénévolat	-37 122,00	-36 815,00	-36 390,00
TOTAL DES CHARGES	-257 311,16	-215 944,32	-213 459,89
RESULTAT	-20 739,72	-4 377,98	-36 897,97

Détail produits

	2019	2018	2017
Ventes de marchandises	1 561,21	154,21	8 082,00
	1 561,21	154,21	8 082,00
PRODUITS DES ACTIVITES ANNEXES			
Locations diverses	0,00	0,00	0,00
Mise à disposit° personnel	13 605,00	11 647,00	7 746,00
Autres produits des activités annexes	9 401,80	2 137,00	210,00
Inscriptions concours	10 160,00	9 550,00	10 030,00
Inscriptions stages	20 585,00	22 038,00	24 675,00
Rabais/Remise/Ristourne	0,00	0,00	0,00
	53 751,80	45 372,00	42 661,00
SUBVENTION			
CR Normandie	30 000,00	30 000,00	28 000,00
CNDS	10 050,00	1 500,00	8 300,00
Convention FFTA	12 000,00	12 000,00	2 500,00
	52 050,00	43 500,00	38 800,00
AIDES A L'EMPLOI			
Emploi Tremplin	0,00	0,00	0,00
ADHESIONS			
Licences	77 980,67	77 197,00	27 374,04
PRODUITS DIVERS DE GESTION			
Produits divers de gest° courante	4,67	0,60	10,29
Partenariat	0,00	0,00	13 035,00
Dons manuels	8 252,02	6 833,19	6 758,38
	8 256,69	6 833,79	19 803,67
PRODUITS FINANCIERS			
Intérêts sur livret	209,39	231,18	65,86
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
	89,00	259,11	2 858,00
QP DE SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
	1 840,68	1 019,85	527,35
REPRISE DE PROVISION			
	3 710,00	0,00	0,00
TRANSFERTS DE CHARGES			
	0,00	184,20	0,00
VALORISATION DU BENEVOLAT	37 122,00	36 390,00	36 043,00

Détail charges

	2019	2018	2017
CHARGES EXTERNES			
Carburant	242,08	279,81	134,34
Petits équipements	325,62	219,66	2 086,94
Matériel sportif	1 390,38	842,62	10 898,42
Fournitures administratives	296,17	606,34	823,20
Autres matières et fournitures	14 035,00	651,00	3 143,94
Achats de marchandises	641,89	546,48	4 468,01
Sous traitance générale	0,00	99,00	108,00
Location immobilière	431,98	332,36	329,06
Location mobilière	3 070,35	1 980,60	8 112,87
Charges locatives	2 419,20	2 395,08	1 712,62
Catalogues et imprimés	0,00	0,00	679,97
Assurances	300,35	284,13	269,85
Documentation technique	218,35	626,56	299,39
Personnel extérieur	11 219,00	6 903,00	10 148,16
Divers	200,00	50,00	0,00
Voyages et déplacements	16 470,77	17 662,34	16 075,96
Missions	45 777,40	37 479,92	40 770,82
Réceptions	528,03	543,15	331,35
Médailles et trophées	2 760,32	2 091,84	112,84
Récompenses aux archers	0,00	0,00	1 298,18
Aide aux clubs	1 500,00	0,00	1 650,00
Inscriptions div. et reversements	6 681,00	6 295,00	10 183,86
Affranchissement	105,61	588,96	194,87
Téléphone	530,49	1 049,02	1 114,58
Internet	440,85	187,07	324,22
Services bancaires	118,90	147,69	72,00
Cotisations	606,00	756,00	755,00
	<u>110 309,74</u>	<u>82 617,63</u>	<u>116 098,45</u>
SALAIRES			
Rémunérations brutes	76 321,38	66 389,30	41 380,15
	<u>76 321,38</u>	<u>66 389,30</u>	<u>41 380,15</u>
CHARGES SOCIALES ET FISCALES			
Charges patronales URSSAF	17 024,67	21 838,15	13 572,50
Charges patronales Retraite HUMANIS	4 075,38	3 893,94	2 309,84
Charges patronales Prévoyance CHORUM	184,83	192,52	117,13
Formation continue	1 285,20	1 112,00	816,68
Médecine du travail	156,00	225,74	127,71
Autres charges de personnel	6 594,50	250,00	150,00
	<u>29 320,58</u>	<u>27 512,35</u>	<u>17 093,86</u>

Détail charges suite

	2019	2018	2017
CHARGES DIVERSES DE GESTION			
Redevance licence	0,00	0,00	0,00
Créances de l'exercice	0,00	0,00	0,00
Charges diverses de gestion courante	72,94	18,43	4,73
	72,94	18,43	4,73
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS			
Dotation aux amortissements	4 163,24	1 388,31	1 226,70
Provision engagement retraite	0,00	1 203,00	1 266,00
	4 163,24	2 591,31	2 492,70
CHARGES FINANCIERES			
Agios bancaires	1,28	0,30	0,00
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Pénalités, majorations de retard	0,00	0,00	0,00
Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
	0,00	0,00	0,00
VALORISATION DU BENEVOLAT	37 122,00	36 815,00	36 390,00

Budget prévisionnel

<u>Charges d'exploitation</u>	2020	<u>Produits d'exploitation</u>	2020
Achats matières et autres approv.		Chiffre d'affaire	
606300 fourniture entretien et petit mat.	606,38 €	70700 ventes de marchandises	3 200,00 €
606303 matériel sportif	14 730,00 €	70830 Location chronotir	- €
606304 Ciblerie	- €	70840 Convention BE	12 000,00 €
606400 fournitures administratives	1 653,75 €	70880 Activités annexes	- €
606800 autres matières et fournitures	2 756,25 €	70881 Inscriptions concours	13 700,00 €
607000 achat tenue	2 000,00 €	70882 Inscriptions stages	23 800,00 €
S/TOTAL	21 746,38 €	S/TOTAL	52 700,00 €
Autres achats et charges externes		Subventions diverses	
611000 hébergement site	441,00 €	74024 subvention REGION	88 950,00 €
613500 location mobilière	18 087,28 €		- €
614000 Charges locatives	1 764,00 €	74034 CNDS	10 000,00 €
616000 assurances	441,00 €		- €
621000 Personnel extérieur	- €	74060 FFTA	12 000,00 €
618300 documentation	848,93 €		- €
625100 déplacements	14 804,37 €	S/TOTAL	110 950,00 €
625600 hebergement restauration	44 933,82 €	Cotisations	
625700 réceptions	551,25 €	75600 cotisations licences	81 000,00 €
625800 récompenses	3 307,50 €		- €
625810 récompenses aux archers	1 102,50 €	S/TOTAL	81 000,00 €
625820 participat° Ligue divers	1 653,75 €	Produits financiers	
625920 inscriptions diverses / remb.	9 635,85 €	76800 Autres produits financiers	- €
626000 affranchissement	551,25 €		- €
626100 téléphone	1 102,50 €	S/TOTAL	- €
626110 internet	882,00 €	Produits exceptionnels	
628000 divers	- €	75110 Archerie	4 410,00 €
628100 cotisations	882,00 €		- €
S/TOTAL	100 989,00 €	75140 Partenariat divers	5 000,00 €
Salaires et charges			- €
633300 participat° empl. FC	1 539,08 €	75800 opérations de gestion	- €
641100 salaires	95 005,02 €	77700 QP de subvent° d'investis.	527,35 €
641200 Provision CP		79100 transfert de charges	7 483,22 €
645100 urssaf		S/TOTAL	17 420,57 €
645120 Charges / CP	41 132,20 €		
645200 Chorum			
645300 retraite			
647500 medecine du travail	551,25 €		
S/TOTAL	138 227,55 €		
Frais financiers			
627000 frais bancaire	165,38 €		
S/TOTAL	165,38 €		
Autres charges exceptionnelles			
658000 Charges exceptionnelles	42,27 €		
S/TOTAL	42,27 €		
Dotations et provisions			
681100 dotation aux amortissements	900,00 €		
S/TOTAL	900,00 €		
Total des charges	262 070,57 €	Total des produits	262 070,57 €
Valorisation du bénévolat	40 842,34 €	Valorisation du bénévolat	40 842,34 €
Dons en nature		Dons en nature	
Secours en nature		Secours en nature	
	40 842,34 €		40 842,34 €
TOTAL GENERAL	302 912,91 €	TOTAL GENERAL	302 912,91 €